

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Rubrik: Nouvelles diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les propositions faites par celui qui a l'honneur de vous parler ne trouvent encore que peu d'écho à Berne. Cette mesure devrait avoir pour corollaire l'amélioration de la qualité du fromage et du beurre, ainsi qu'un accroissement de la production de céréales aux dépens des fourrages. Le sort de l'agriculture alpestre est étroitement rattaché à celui de l'industrie laitière et de l'engrangement. Quand le lait et le bétail gras se payent bien, les éleveurs vendent leurs produits de bons prix.

Un conseil des consommateurs. — Le gouvernement travailliste britannique, en présence du coût exagérément élevé de la vie en Grande-Bretagne, est parti en guerre contre les profiteurs. Il y a quelques semaines, il a déposé au parlement un projet de loi créant un conseil des consommateurs de sept membres, dont deux femmes. Cet organe, qui agira en collaboration avec le ministère du travail, étudiera les problèmes de la production, de la distribution des produits, de l'approvisionnement du pays et des prix des denrées alimentaires de consommation générale, des articles d'habillement, des combustibles et de tous les objets d'usage courant que pourra désigner le Board of trade. Sous peine de sanctions sévères, les membres du conseil sont tenus au secret le plus absolu, mais ils ont le droit de demander à toute personne, sous le sceau du serment, des renseignements écrits, comme d'examiner les comptabilités et autres documents. Cette mesure, bien accueillie dans les milieux travailleurs et par une partie des libéraux, est vivement combattue par les conservateurs, qui craignent pour le commerce la tyrannie bureaucratique et qui estiment qu'une régularisation officielle des prix est la négation même de la liberté du commerce. Ils ajoutent qu'un prix maximum une fois fixé devient presque automatiquement un prix minimum et que la mesure envisagée fera disparaître du marché les articles qui ne seront plus rémunératrices. En tout cas, les plans du gouvernement britannique sont très intéressants pour les meilleurs consommateurs de tous les pays.

L'estampillage des œufs. — Il a été question l'autre jour au Conseil national de l'estampillage des œufs importés, dans une intervention du colonel Roulet, lequel a prétendu que les œufs frais du pays se vendraient mieux si l'on imprimait une désignation de provenance sur les œufs étrangers. C'est là, depuis longtemps, une tenace revendication des milieux agricoles. Le système de l'estampillage des œufs étrangers a été introduit en Angleterre et en Ecosse, mais ce qui est praticable dans une île l'est beaucoup moins dans un pays situé au cœur du continent. Ce n'est pas sans raison que les milieux du commerce s'opposent à l'estampillage à la frontière, qui nécessiterait de nouveaux fonctionnaires et employés, occasionnerait des retards considérables dans le transport de la marchandise et de gros frais qui peseraient sur le consommateur sans aucun avantage bien réel pour lui. Le représentant du Conseil fédéral, dans sa réponse à M. Roulet, a déclaré qu'il ne demanderait pas mieux que de protéger nos œufs frais, mais que l'estampillage à la frontière impliquerait de grosses complications administratives. D'autre part, la Suisse ne peut pas obliger les producteurs étrangers à estampiller leurs œufs à l'expédition.

Le gouvernement s'efforcera néanmoins de trouver une solution. — A notre avis, il vaudrait mieux ordonner l'estampillage, sous un contrôle sérieux, des véritables œufs frais du pays. Nous disons « sous un contrôle sérieux », parce que nos producteurs savent parfaitement glisser eux-mêmes des œufs étrangers parmi les œufs frais. Les œufs non estampillés seraient alors achetés et payés comme provenant de l'étranger.

Nouvelles diverses

Loëche-les-Bains. — On nous communique que l'hôtel des Etrangers à Loëche-les-Bains, appartenant à M. Zumofen-Lagger, a été rénové et agrandi. On y a installé une courante dans les chambres et créé toute facilité pour la cure de soleil et la culture physique.

Des médecins américains en France. — Le 30 mai sont arrivés au Havre, venant de New-York, 60 médecins des Etats-Unis et du Canada, accompagnés de 24 dames. La délégation a visité les principales stations thermales et climatiques de la France.

Une annexe d'hôtel incendiée. — Le 4 juin, vers 18 heures, un incendie s'est déclaré dans une annexe abritant l'économat du Grand Hôtel Beau-Rivage, au Höheweg, à Interlaken. Le bâtiment, dans lequel se trouvaient entre autres de grandes provisions de charbon et de bois, a été complètement détruit. Les pompiers ont réussi à préserver l'hôtel lui-même, dont l'exploitation n'a pas été un seul instant interrompue.

Madame Veuve Imfeld-Seiler. — Une figure bien sympathique vient de disparaître à Zermatt. Madame Veuve Imfeld-Seiler est décédée après une opération subie à Zurich. Très connue surtout des Anglais et des Suisses qui séjournent à l'hôtel Mont-Rose, elle sera regrettée de tous pour son affabilité et pour les soins attentifs qu'elle vouait au bien-être des clients. Veuve de l'ingénieur Imfeld, cartographe distingué, elle était l'une des filles de feu Alexandre Seiler père. — Nous présentons à sa parenté nos très sincères condoléances.

Recensement des alambics. — Du 1er au 6 septembre 1930 aura lieu en Suisse un recensement des appareils à distiller, chez les particuliers comme chez les industriels. Cette mesure est nécessaire pour l'élaboration de la future loi d'application du nouvel article constitutionnel sur le régime de l'alcool. Il importe en particulier de savoir le nombre des appareils des particuliers pouvant être utilisés sans l'autorisation spéciale prévue pour les alambics qui seront introduits ultérieurement. La réduction du nombre des appareils à distiller sera réglée par la loi en préparation.

Au paradis de la prohibition. — Dans ce paradis, les prisons sont partout devenues trop petites, à cause des innombrables contraventions à la loi du régime sec. Cependant on ne s'y occupe pas seulement de la contrebande en grand de l'alcool, mais aussi de la fabrication de faux billets de banque, un métier qui est plus rémunérant.

nérateur. Et là également on travaille en grand. C'est ainsi que la police a saisi, tout dernièrement encore, dans un appartement de Brooklyn, pour un million de faux billets de banque et tout un matériel d'imprimerie. Il est donc à conseiller, pendant la prochaine saison, d'être plus vigilant que jamais dans le contrôle des billets américains.

Dans les musées français. — Une décision du ministre français de l'instruction publique et des beaux-arts a remplacé, pour les gardiens de musées, le repos hebdomadaire par roulement par le repos hebdomadaire à jour fixe et simultané, à savoir le lundi. Tous les lundis, tous les musées et palais nationaux de France vont ainsi être fermés. Cette mesure a provoqué un peu partout de vives protestations. On déclare en particulier, dans les milieux des syndicats d'initiative, que la fermeture de ces attractions un jour par semaine causera une gêne considérable au tourisme et des préjudices matériels à toutes les industries touristiques, notamment à l'hôtellerie et aux transports, ainsi qu'à l'Etat lui-même. Des résolutions ont été votées pour réclamer le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire l'ouverture des musées et bâtiments historiques tous les jours et toute l'année.

Righi-Palace à Nice. — Pour remédier dans une certaine mesure à la crise des logements et des domestiques, on a construit, à dix minutes d'automobile du centre de Nice, sur une colline, un grand hôtel meublé qui a reçu le nom de Righi-Palace. Il est agréablement situé à l'abri du vent, de la poussière et du bruit, dans un site d'où l'on jouit d'un magnifique panorama. Il comprend quatre étages d'appartements et les locataires ont la jouissance d'un grand parc. Les garages sont particuliers. Les occupants peuvent se faire apporter instantanément leurs repas dans les appartements. Les ménages qui font eux-mêmes leur cuisine ont la facilité de s'approvisionner à un marché créé à proximité immédiate. A frais égaux, on peut ainsi avoir tous les avantages d'une belle ville sans en éprouver les inconvénients. Les hôtels d'appartements meublés ont devant eux un bel avenir.

Le Heimatschutz dans le Lötschental. — Entre Ried et les Annen, dans le Lötschental, s'étend la jolie commune de Blatten. Tout en s'ouvrant au tourisme, celle-ci a compris qu'elle devait protéger la beauté du site, et une décision fort intéressante a été prise l'an dernier par ses autorités et ratifiée par les électeurs quasi-unanimes : sur toute l'étendue de la commune, aucun immeuble d'une certaine importance ne pourra être construit sans que ses plans soient préalablement soumis à une commission présidée par un membre du comité central du *Heimatschutz*, et composée d'un membre de la section valaisanne du *Heimatschutz*, d'un membre du clergé du Lötschental, d'un conseiller municipal de Blatten, et d'un délégué de la Société suisse des architectes. Ainsi les servitudes auxquelles s'était soumise volontairement, en 1920, la Société de l'hôtel de Fafleralp sont devenues officielles et se sont étendues à toute la commune. Mesure intelligente, qui pourra servir d'exemple à d'autres régions du pays.

Sources d'eaux minérales françaises. — Le ministre français de la santé publique, jugeant

indispensable de faire réviser la réglementation des sources d'eaux minérales en tenant compte des progrès du thermalisme et de la nécessité d'un contrôle beaucoup plus vigilant, a fait approuver récemment par le Conseil d'Etat trois décrets sur la matière. Ces décrets, dus à la collaboration de la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques, du Conseil supérieur de l'hygiène, de l'Académie de médecine, etc., réorganisent la procédure d'autorisation d'exploitation des sources d'eaux minérales, imposent des obligations nouvelles aux propriétaires et exploitants et instituent une surveillance permanente des stations balnéaires, dont le contrôle était devenu illusoire depuis la suppression, en 1883, du service des inspecteurs des établissements thermaux. Deux projets de lois soumis aux Chambres compléteront les nouvelles dispositions. On espère que ces mesures mettront fin à la campagne menée à l'étranger et surtout en France même contre le système d'exploitation de certaines sources d'eaux minérales.

Bonnes relations germano-suisses. — Le *Berliner Tageblatt* a publié au début du mois un numéro spécial consacré à la Suisse et au développement des relations multiples existant entre les deux pays, notamment des relations touristiques. Ce numéro contient une introduction de M. Musy, président de la Confédération et de M. Haerberlin, chef du Département fédéral de justice et police, ainsi que des articles de plusieurs autres personnalités suisses, spécialement de M. le Dr Junod, directeur de l'Office national suisse du tourisme. De son côté, dans son « *Salut à la Suisse* », M. Curtius, ministre des affaires étrangères du Reich, dit, entre autres : « Si j'affirme ma sincère et cordiale sympathie pour le peuple suisse, je peux le faire avec l'entièreté conviction que ce sentiment sera partagé partout en Allemagne, car depuis toujours il existe entre les deux pays une amitié politique inébranlable. La Suisse et l'Allemagne ont toujours été liées intellectuellement et les échanges économiques entre les deux pays sont particulièrement animés. De plus, pour de nombreux Allemands, la Suisse a été de tout temps un pays de vacances, où ils ont trouvé dans une nature magnifique le délassement physique et moral. Les bonnes relations entre la Suisse et l'Allemagne, basées sur une collaboration économique intensive, sur des relations scientifiques et artistiques étroites et sur un actif échange intellectuel, sont une chose belle et réjouissante dont le maintien est certain. » Un cahier spécial du numéro en question contient des articles sur diverses régions de la Suisse et sur les particularités de Berne, Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, St-Gall, la Suisse centrale, la Suisse italienne, etc. Le tout, s'il était imprimé en format in-8°, constituerait un fort volume. De cette utile propagande, il faut être reconnaissant au grand journal berlinois.

CHAMPAGNE STRUB



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Hochbetrieb im Speisesaal

wie gut, dass die Küche allen Anforderungen gewachsen ist. Der neue **Senking-Pressluft-Grossgasheiz** schafft alles. Die zweckmässige Herdplatteneteilung beschleunigt und erleichtert die Arbeit, der neue **Senking-Pressluft-Grossgasheiz kann auch auf Niederdruckgas umgeschaltet werden**. Höchste Betriebssicherheit in der Gasküche bei einfacher Bedienung verbürgt der **Senking-Pressluft-Gasherd**. Besichtigen Sie bitte unseren Stand No. 1631 sowie das Deutsche Länder-Restaurant, welches ausschliesslich mit unseren neuesten Gas-Apparaten in Betrieb ist.

SENKING-VERKAUFSBÜRO ZÜRICH
Walchestrasse 34, Tel. Limmat 2104



Nerven-Heilanstalt
„Friedheim“
Zihlschlacht (Thurgau)
Eisenbahnhäusern:
Amriswil Bischofszell-Nord
Nerven- und Gemütskrank
Sorgfältige Pflege:
Gegründet 1891
Drei Aerzte
Tel. Nr. 3
Chefarzt u. Besitzer:
Dr. Krayenbühl

Bei Bedarf von
Hotel-papieren
verlangen Sie Offerte bei
Maison WAP
Lausanne
wo man Sie prompt und zuverlässig bedient.

Hôtel, café, cinéma
près gare, est à vendre dans le village de Neuchâtel. Installation solide. Garage. Beaux bénéfices assurés à prenir sérieux.
S'adresser Berger, Gd. Pont 10, Lausanne.
Hôtel-Pension
de 45 chambres est à vendre près Lausanne. Confort, jardin, grand terrain, Dépendances. Vue. Convivialité aussi pour institut etc.
Ecrite Case 12832 Lausanne.

EIN ZUFRIEDENES PUBLIKUM



PHILIPS RADIO

Beim Mittag- und Abendessen alle Tische besetzt.
Zum Frühshoppen Hände zu wenig für die Bedienung.
Nach Ablauf des Konzertes oder Theaters ein zufriedenes Publikum.

Am Tanzabend Stimmung und Fröhlichkeit bis zum Schluss.
Eine Philips Verstärkeranlage gewährleistet Ihnen zu jeder Zeil lebenswahre Wiedergabe der besten Programme aller Europasender.

Günstige Gelegenheit!

A vendre, à Lavaux, près Lausanne immeuble pour **Pension famille et Institut**
15 pièces, terrasses, balcons, ombrages, chauffage central. 67/68 Plätze mit geschlossener Weymann-Karosserie. Besonders vorteilhaft für Hotelbetrieb, da der Wagen sehr starken Schiebermotor besitzt. E. Pfister, Mechanische Werkstätte, Pratteln, Telefon 150.

Zu verkaufen ein Automobil, Marke Peugeot, Modell 1927, 6/7 Plätze mit geschlossener Weymann-Karosserie. Besonders vorteilhaft für Hotelbetrieb, da der Wagen sehr starken Schiebermotor besitzt. E. Pfister, Mechanische Werkstätte, Pratteln, Telefon 150.

Autre 21 à Lausanne.